

# 29<sup>e</sup> CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE

## 69<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 25 au 29 septembre 2017

---

CSP29.R7  
Original : anglais

### *RÉSOLUTION*

#### *CSP29.R7*

#### **NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DE L'OPS POUR LA PÉRIODE 2018-2021**

#### *LA 29<sup>e</sup> CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE,*

Ayant considéré le rapport de la Directrice du Bureau sanitaire panaméricain (BSP) sur la nomination du Commissaire aux comptes (document CSP29/13) ;

Notant les règlements, règles et pratiques de l'Organisation panaméricaine de la Santé,

#### *DÉCIDE :*

1. De nommer le Bureau d'audit national du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Commissaire aux comptes de l'Organisation panaméricaine de la Santé pour la période 2018-2021, conformément aux principes et conditions stipulés à l'article XIV du Règlement financier.
  2. De demander à la Directrice :
    - a) d'établir les conditions générales d'un contrat entre l'Organisation et le Commissaire aux comptes nommé pour couvrir les modalités du travail du Commissaire aux comptes dans l'accomplissement de son mandat conformément à l'annexe B du document CSP29/13 qui offre des informations de référence sur la nomination du Commissaire aux comptes.
-

- b) d'exprimer son appréciation au Président de la Cour d'audit espagnole pour l'excellent service auprès de l'Organisation panaméricaine de la Santé pour les exercices financiers de 2012 à 2017, en particulier en ce qui concerne son engagement vis-à-vis de son mandat et la qualité des recommandations fournies, qui ont contribué à l'amélioration de l'efficacité et l'efficacité des opérations de l'Organisation.

*(Cinquième réunion, le 27 septembre 2017)*